

---

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération  
de la Ville de Montréal du 25 janvier 2018  
17 h**

---

**Séance tenue le jeudi 25 janvier 2018  
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

Mme Valérie Plante, Mme Manon Barbe, M. John Belvedere, Mme Karine Boivin-Roy, M. Alex Bottausci, Mme Julie Brisebois, M. Georges Bourelle, M. Mitchell Brownstein, M. Robert Coutu, M. Benoit Dorais, Mme Rosannie Filato, M. Michel Gibson, Mme Nathalie Goulet, M. Mickey Max Guttman, Mme Paola Hawa, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, M. Beny Masella, M. Peter McQueen, M. Sylvain Ouellet, Mme Magda Popeanu, M. Edgar Rouleau, M. Philippe Roy, M. William Steinberg, Mme Christina M. Smith, Mme Émilie Thuillier, M. Philippe Tomlinson, Mme Maria Tutino et Mme Maja Vodanovic

**ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :**

M. François William Croteau

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Alain Marcoux, Directeur général  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
Mme Line Comtois, analyste-rédactrice

---

La présidente d'assemblée déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement .

---

La mairesse, Madame Valérie Plante, souligne qu'une commémoration se tient dans le hall de l'hôtel de ville afin de rendre hommage au Père Emmett Johns « Pops » fondateur de l'organisme Dans la rue, décédé le 13 janvier 2018.

---

**1 - Période de questions du public**

La présidente d'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

| <u>Question de</u>            | <u>À</u>           | <u>Objet</u>  |
|-------------------------------|--------------------|---|
| Mme Laurel Cleugh<br>Thompson | Mme Valérie Plante | Possibilités de refuser le projet REM /<br>Intégration de ce projet avec le RTM |

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, la présidente d'assemblée déclare la période de questions du public close à 17 h 11.

---

## 2 - Période de questions des membres du conseil

La présidente d'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

N'ayant aucune intervention de la part des membres du conseil, la présidente d'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close.

---

### CG18 0035

#### Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 25 janvier 2018, tel que livré aux membres du conseil ainsi que l'avis de convocation de la présente séance, en y ajoutant l'article 41.05.

Adopté à l'unanimité.

03.01

---

### CG18 0036

#### Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 14 décembre 2017

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 14 décembre 2017 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 11 janvier 2018 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

---

## 4 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

La présidente d'assemblée appelle le point « Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif »

Le porte-parole d'assemblée dépose les documents suivants :

4.01 Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* du 27 novembre au 31 décembre 2017.

- 4.02 Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif du 27 novembre au 31 décembre 2017.
- 4.03 Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* du 27 novembre au 31 décembre 2017.
- 

## **5 - Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil**

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil »

Aucun document n'est déposé.

---

## **7 - Dépôt**

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt »

### **CG18 0037**

#### **Dépôt du rapport de la Commission de consultation publique de la Société de transport de Montréal pour le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx**

Le porte-parole d'assemblée dépose le rapport de la commission de consultation publique de la Société de transport de Montréal pour le projet de réfection du poste de district Lionel-Groulx, et le conseil en prend acte.

07.01 1176347030

---

### **CG18 0038**

#### **Dépôt du rapport final des dépenses engagées pour l'exécution de travaux d'urgence de réparation effectués sur l'égout collecteur de la rue Mill, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal**

Le porte-parole d'assemblée dépose le rapport final d'information faisant état des dépenses engagées pour l'exécution de travaux d'urgence de réparation effectués sur l'égout collecteur de la rue Mill, conformément à l'article 199 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, et le conseil en prend acte.

07.02 1177526036

---

07.03

#### **Dépôt de la résolution 171202 adoptée par le conseil de la Ville de Côte Saint-Luc intitulée « Résolution proclamant Côte Saint-Luc une fière communauté Bonjour Hi »**

---

07.04

#### **Dépôt de la résolution 201712-277 adoptée par le conseil de la Ville de Montréal-Est - Demande au Service de sécurité incendie de Montréal d'inspecter l'immeuble sis au 3501, avenue Broadway**

---

**CG18 0039**

**Dépôt du rapport d'événement et du rapport financier à la suite des inondations printanières du 3 au 19 mai 2017**

Le porte-parole d'assemblée dépose le rapport d'événement et de rétroaction ainsi que le rapport financier à la suite des inondations printanières du 3 au 19 mai 2017, et le conseil en prend acte.

07.05 1173980002

---

**11 - Dépôt de pétitions**

La présidente d'assemblée appelle le point « Dépôt de pétitions »

Aucun document n'est déposé.

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.01 à 20.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG18 0040**

**Exercer l'option de prolongation pour une période de douze mois dans le cadre du contrat accordé à Keops Technologies inc. (CG15 0707) pour des services professionnels en automatisation, informatique industrielle et télécommunication pour la plateforme Plant Information (PI) du Service de l'eau**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 décembre 2017 par sa résolution CE17 1966;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'exercer l'option de prolongation de douze mois du contrat accordé à Keops Technologies inc. (CG15 0707), rétroactivement au 25 novembre 2017, pour des services professionnels en automatisation, informatique industrielle et télécommunication pour la plateforme Plant Information (PI) du Service de l'eau.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1176758001

---

**CG18 0041**

**Autoriser une dépense additionnelle de 306 631,79 \$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels liés aux travaux de maintien d'actifs dans le cadre du projet de déménagement des effectifs de l'hôtel de ville vers l'édifice Lucien-Saulnier / Approuver l'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Beaupré Michaud et Associés Architectes, NCK inc. et Martin Roy et Associés (CG17 0192), majorant ainsi le montant total du contrat de 746 061,28 \$ à 928 871,53 \$, taxes incluses**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 décembre 2017 par sa résolution CE17 1967;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 306 631,79 \$, taxes incluses, pour l'ajustement des honoraires professionnels et des incidences liés aux travaux de maintien d'actifs dans le cadre du projet de déménagement des effectifs de l'hôtel de ville vers l'édifice Lucien-Saulnier;
- 2 - d'approuver un projet d'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Beaupré Michaud et Associés Architectes, NCK inc. et Martin Roy et Associés (CG17 0192), majorant ainsi le montant total du contrat de 746 061,28 \$ à 928 871,53 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1177619005

---

**CG18 0042**

**Ratifier l'entente (cadre de collaboration) intervenue entre la Ville de Montréal et le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la préparation de plans et devis et la réalisation de travaux des ouvrages municipaux, dans le cadre du projet Turcot / Autoriser une dépense maximale de 10 000 000 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 décembre 2017 par sa résolution CE17 1968;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de ratifier l'entente intervenue (cadre de collaboration) entre le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) et la Ville pour la préparation des plans et devis et la réalisation de travaux des ouvrages municipaux, dans le cadre du projet Turcot;
- 2 - d'autoriser à cette fin une dépense maximale de 10 000 000 \$, taxes incluses, pour la réalisation par le MTMDET des travaux demandés par la Ville de Montréal;
- 3 - d'autoriser le directeur du Service des infrastructures, de la voirie et des transports à signer tout document déposé par le MTMDET pour paiement de ces travaux, pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1175843001

---

**CG18 0043**

**Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de la Société Québécoise des infrastructures un immeuble sis au 4051-4055, avenue Papineau, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour une somme maximale de 1 036 300 \$, plus les taxes applicables, à des fins de maison de chambres**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 décembre 2017 par sa résolution CE17 1970;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de la Société québécoise des infrastructures un immeuble sis au 4051-4055, avenue Papineau, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, pour le prix de 1 036 300 \$, plus les taxes applicables, à des fins de maison de chambres;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1176337001

---

**CG18 0044**

**Accorder un contrat de gré à gré à West Safety Services Canada inc. pour l'acquisition de cinq ordinateurs de table et dix moniteurs pour le Centre d'urgence 911 du Quartier Général du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une somme maximale de 154 185,73 \$, taxes incluses (fournisseur unique)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 janvier 2018 par sa résolution CE18 0036;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder un contrat de gré à gré à West Safety Services Canada inc. (fournisseur unique) pour l'acquisition de cinq ordinateurs de table et dix moniteurs pour le Centre d'urgence 911 du Quartier Général du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une somme maximale de 154 185,73 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 13 décembre 2017;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1170206012

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.06 à 20.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG18 0045**

**Conclure une entente-cadre, pour une période de 24 mois, avec Nouvelle Technologie (Tekno) inc. pour la fourniture de compteurs d'eau potable - Appel d'offres public 17-16458 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 janvier 2018 par sa résolution CE18 0038;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre, pour la fourniture des compteurs d'eau potable ;
- 2 - d'accorder à Nouvelle Technologie (TEKNO) inc., plus bas soumissionnaire conforme pour le groupe 1, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale de 607 700,36 \$, taxes incluses, pour une période de vingt-quatre mois, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16458 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services centraux et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1170184003

---

#### **CG18 0046**

**Accorder un contrat à UBA inc., pour une période de douze mois, pour la fourniture et la livraison d'hypochlorite de sodium 10,8 % à 12 % à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et aux usines d'eau potable, pour une somme maximale de 210 487,78 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16529 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 janvier 2018 par sa résolution CE18 0041;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, UBA inc., un contrat de douze mois pour la fourniture d'hypochlorite de sodium 10,8 % à 12 % à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et aux usines d'eau potable, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 210 487,78 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16529 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1173438011

---

**CG18 0047**

**Autoriser la deuxième prolongation, pour une période de douze mois, de l'entente-cadre intervenue avec 2963-9556 Québec inc. (CG16 0454) pour la fourniture de bas coussinés et de bas non coussinés à l'usage des employés de la Ville de Montréal**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 janvier 2018 par sa résolution CE18 0044;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser la deuxième prolongation de l'entente-cadre pour la fourniture de bas coussinés et non coussinés à l'usage de la Ville de Montréal, pour une période de douze mois, dans le cadre du contrat accordé à 2963-9556 Québec inc. (CG15 0017);
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget des différents services de la Ville de Montréal et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1176135008

---

**CG18 0048**

**Accorder un contrat à Industrie Lemieux inc. pour la fourniture de cinq couvercles de trémies de filtre-presses Kurita pour la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte - Dépense totale de 441 389,03 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16504 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 janvier 2018 par sa résolution CE18 0045;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme, Industrie Lemieux inc., le contrat pour la fourniture de cinq couvercles de trémies de filtre-presses Kurita pour la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 441 389,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16504;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1177526041

---

**CG18 0049**

**Accorder un contrat à Filtrum inc., pour le remplacement de sept actionneurs hydrauliques dans quatre structures de régulation de l'intercepteur nord de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 801 608,01 \$, taxes incluses - Appel d'offres public IP17043-161723-C (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 janvier 2018 par sa résolution CE18 0053;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Filtrum inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le remplacement de sept actionneurs hydrauliques dans quatre structures de régulation de l'intercepteur nord de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 801 608,01 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IP17043-161723-C;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1177526039

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.11 à 20.15

Adopté à l'unanimité.

---

**CG18 0050**

**Autoriser une dépense additionnelle de 44 816,25 \$, taxes incluses, pour le réaménagement de la portion nord du square Dorchester dans le cadre du contrat accordé à Claude Cormier et associés inc., Les Services EXP inc., Nadeau foresterie urbaine inc., Aedifica inc. et François Ménard (CG16 0122), majorant ainsi le montant total du contrat de 709 062,64 \$ à 753 878,89 \$, taxes incluses / Approuver un projet de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 janvier 2018 par sa résolution CE18 0054;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 44 816,25 \$, taxes incluses, pour le réaménagement de la portion nord du square Dorchester;
- 2 - d'approuver un projet d'Avenant n° 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Claude Cormier et associés inc., Les Services EXP inc., Nadeau foresterie urbaine inc., Aedifica inc. et François Ménard (CG16 0122), majorant ainsi le montant total du contrat de 709 062,64 \$ à 753 878,89 \$, taxes incluses;

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1176192006

---

#### **CG18 0051**

**Conclure une entente-cadre de services professionnels avec Ethnoscop inc. pour la réalisation d'interventions archéologiques dans le cadre des projets de la rue Peel et du Quartier des gares, pour une somme maximale de 886 917,91 \$, taxes incluses - Appels d'offres public 17-16302 (1 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 janvier 2018 par sa résolution CE18 0057;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de conclure une entente-cadre de services professionnels pour la réalisation d'interventions archéologiques requises dans le cadre des projets de la rue Peel et du Quartier des gares;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire, Ethnoscop inc., firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 886 917,91 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16302 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, des services corporatifs et des villes liées, et ce au rythme des besoins à combler;

Adopté à l'unanimité.

20.12 1176086006

---

#### **CG18 0052**

**Approuver le remplacement de la convention de services professionnels pour l'audit externe des rapports financiers de la Ville de Montréal pour les années 2017, 2018 et 2019, dans le cadre du contrat accordé à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (CG17 0491)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 janvier 2018 par sa résolution CE18 0063;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le remplacement de la convention de services professionnels pour l'audit externe des rapports financiers de la Ville de Montréal pour les exercices 2017, 2018 et 2019, dans le cadre du contrat accordé à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (CG17 0491).

Adopté à l'unanimité.

20.13 1170029007

---

**CG18 0053**

**Approuver un projet de promesse d'échange de terrains par lequel la Ville de Montréal cède à Produits Shell Canada et à Shell Canada Limitée, à des fins de rue privée, un terrain constitué d'une partie du lot 1 251 244 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie approximative de 5 409 mètres carrés, situé au nord de la rue Sherbrooke Est et à l'est du boulevard Joseph-Versailles dans la Ville de Montréal-Est, en échange, Produits Shell Canada et Shell Canada Limitée cèdent à la Ville de Montréal tous leurs droits, titres et intérêts dans un terrain constitué d'une partie du lot 2 331 842 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé au nord du bâtiment situé au 10351, rue Sherbrooke Est**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 janvier 2018 par sa résolution CE18 0064;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le projet d'Avis d'exercice d'option / Échange de terrains (promesse d'échange) entre la Ville de Montréal, Produits Shell Canada, Shell Canada limitée et 9346-5508 Québec inc., auquel intervient Groupe C. Laganière (1995) inc. («GCL»), et par lequel la Ville de Montréal cède à Produits Shell Canada et Shell Canada limitée, un terrain constitué d'une partie du lot 1 251 244 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal et par lequel Produits Shell Canada et Shell Canada limitée cèdent à la Ville de Montréal tous leurs droits, titres et intérêts dans un terrain constitué d'une partie du lot 2 331 842 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, le tout sans soulte, et selon les termes et conditions prévus au projet d'Avis.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1171195003

---

**CG18 0054**

**Approuver un projet d'acte d'échange par lequel la Ville de Montréal cède à 151170 Canada inc., à des fins commerciales, un terrain constitué du lot 4 427 860 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, en contrepartie duquel 151170 Canada inc. cède à la Ville de Montréal, pour régulariser l'empiètement d'une piste cyclable, un terrain constitué du lot 4 460 340 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant front sur la rue Victoria, dans l'arrondissement de Lachine / Autoriser à cette fin une dépense de 2 807,96 \$ correspondant à la TVQ**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 janvier 2018 par sa résolution CE18 0065;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver le projet d'acte d'échange aux termes duquel la Ville de Montréal cède à 151170 Canada inc., à des fins commerciales, le lot 4 427 860 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, en contrepartie duquel 151170 Canada inc. cède à la Ville de Montréal, pour régulariser l'empiètement d'une piste cyclable, le lot 4 460 340 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, le tout sans soulte de part et d'autre et sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'autoriser à cette fin une dépense 2 807,96 \$ correspondant au montant de la taxe de vente du Québec, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1166337003

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.16 à 20.20 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

#### **CG18 0055**

**Approuver un projet d'acte par lequel la Ville renonce partiellement à la servitude de non construction consentie en sa faveur, aux termes d'un acte intervenu entre Les Constructions Fédérales inc., Groupe Allogio inc., Faubourg Pointe-aux-Prairies inc. et la Ville sur un total de cent soixante-quatorze lots situés sur les rues Jules-Helbronner, Trefflé-Berthiaume et Napoléon-Bourassa, lesquelles font partie du développement résidentiel Faubourg Pointe-aux-Prairies, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 janvier 2018 par sa résolution CE18 0067;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville renonce partiellement à une servitude de non-construction consentie en sa faveur, aux termes d'un acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, devant M<sup>e</sup> Jacques Morand, le 21 décembre 2006, sous le numéro 13 921 195, intervenu entre Les Constructions Fédérales inc., Groupe Allogio inc., Faubourg Pointe-aux-Prairies inc. et la Ville, sur cent soixante-quatorze (174) lots construits et limitrophes aux aires de conservation, situés sur les rues Jules-Helbronner, Trefflé-Berthiaume et Napoléon-Bourassa, lesquelles font partie du développement résidentiel Faubourg Pointe-aux-Prairies, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, dont la désignation complète est inscrite au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.16 1173778005

---

#### **CG18 0056**

**Accorder un soutien financier maximal non récurrent de 170 322 \$ à PME MTL Centre-Est afin de soutenir le travail de la mise en place de la phase 2 de SÉRI Montréal pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2018 / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 janvier 2018 par sa résolution CE18 0070;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent maximal de 170 322 \$ à PME MTL Centre-Est afin de soutenir le travail de la mise en place de la phase 2 et de poursuivre le travail de recherche et d'organisation des activités de SÉRI Montréal pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1174503001

---

#### **CG18 0057**

**Accorder un soutien financier de 4 660 274 \$ à Concertation régionale de Montréal pour la réalisation de 7 grands projets de concertation, d'octobre 2017 à décembre 2019 / Approuver un projet d'entente de délégation à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 janvier 2018 par sa résolution CE18 0071;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 4 660 274 \$ à Concertation régionale de Montréal, pour la réalisation de 7 grands projets de concertation, du 13 octobre 2017 au 31 décembre 2019;
- 2 - d'approuver le projet d'entente de délégation entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

20.18 1170191006

---

#### **CG18 0058**

**Accorder un soutien financier de 252 800 \$ au Mouvement québécois de la qualité pour l'organisation et le suivi d'un volet de la programmation du Parcours innovation PME Montréal pour la période 2018-2019 / Approuver un projet de convention à cet effet**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 janvier 2018 par sa résolution CE18 0072;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 252 800 \$ au Mouvement québécois de la qualité pour l'organisation et le suivi d'un volet de la programmation du Parcours Innovation PME Montréal pour la période 2018-2019 ;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.19 1170881004

---

**Article 20.20**

**Autoriser une dépense additionnelle de 85 232,28 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Innovative Interfaces Canada inc. (CM05 0283) afin de prolonger l'abonnement au produit ENCORE DISCOVERY pour une période de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 942 723,26 \$ à 2 027 955,54 \$, taxes incluses / Approuver et ratifier un projet d'avenant no 3 à cet effet / Accorder et ratifier un contrat de gré à gré à Innovative Interfaces Canada inc. pour l'entretien des composantes et des licences de la suite Millennium supportant la technologie RFID, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2020, pour une somme maximale de 217 461,59 \$, taxes incluses / Approuver le projet de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 janvier 2018 par sa résolution CE18 0101;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 85 232,28 \$, taxes incluses, pour prolonger, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017, l'abonnement au produit ENCORE DISCOVERY pour une période de trois ans, dans le cadre du contrat accordé à Innovative Interfaces Canada inc. (CM05 0283), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 942 723,26 \$ à 2 027 955,54 \$, taxes incluses;
- 2 - d'approuver et ratifier le projet d'avenant no 3 à la convention entre la Ville de Montréal et Innovative Interfaces Canada inc. à cette fin;
- 3 - d'approuver, conformément à la loi, et ratifier le projet de convention de gré à gré entre la Ville et Innovative Interfaces Canada inc., pour l'entretien des composantes et des licences de la suite Millennium supportant la technologie RFID, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2020, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 217 461,59 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 28 août 2017 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

À 17 h 20, le porte-parole d'assemblée, M. François Limoges, propose de reporter à une phase ultérieure l'adoption de l'article 20.20 pour permettre d'apporter les clarifications nécessaires.

La proposition est agréée.

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.21 à 20.25 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG18 0059**

**Accorder un contrat à Arboriculture de Beauce inc., pour une période de deux ans, pour le service d'abattage de frênes dépérissants dans les parcs du Mont-Royal et Tiohtià:ke Otsira'kéhne, pour une somme maximale de 1 167 619,42 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16370 (5 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 janvier 2018 par sa résolution CE18 0106;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'accorder à Arboriculture de Beauce inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'abattage de frênes dépérissants dans les parcs du Mont-Royal et Tiohtià:ke Otsira'kéhne, pour une période de deux ans (2018-2019), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 167 619,42 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16370;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.21 1174107002

---

**CG18 0060**

**Accorder un contrat de services professionnels à Ambidex inc. pour la production d'une exposition temporaire sur l'histoire et les vestiges du village des Tanneries, pour une somme maximale de 126 251,17 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-16348 (1 soum.) / Approuver un projet de convention à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 janvier 2018 par sa résolution CE18 0110;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver un projet de convention par lequel la seule firme soumissionnaire Ambidex inc., firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la production d'une exposition temporaire sur l'histoire et les vestiges du village des Tanneries, pour une somme maximale de 126 251,17 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16348 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.22 1174426002

---

**CG18 0061**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure une entente-cadre d'une durée de trois ans avec IBM Canada Ltée pour des services de support et d'entretien d'équipements de télécommunication et de sécurité et l'acquisition de produits de remplacement - Appel d'offres public 17-16243 (1 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 janvier 2018 par sa résolution CE18 0103;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 3 ans, incluant une possibilité de renouvellement annuel pour deux années consécutives, pour la fourniture sur demande de services de support et d'entretien d'équipements de télécommunications et de sécurité, et l'acquisition de produits de remplacement de la famille Cisco;
- 3 - d'accorder au seul soumissionnaire du lot 1, IBM Canada Ltée., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, soit pour une somme maximale estimée à 2 007 162,31 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16243;
- 4 - d'imputer cette dépense de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.23 1177242001

---

**CG18 0062**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure deux ententes-cadres collectives avec Recyclage Notre-Dame inc. (3 881 963,01 \$, taxes incluses) et WM Québec inc. (3 271 576,26 \$, taxes incluses), pour une période de trente-six mois avec deux possibilités de prolongation de douze mois, pour la fourniture de sites pour l'élimination de résidus de balais de rues et de dépôts à neige provenant des arrondissements - Appel d'offres public 17-16362 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 janvier 2018 par sa résolution CE18 0104;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure deux ententes-cadres collectives avec Recyclage Notre-Dame inc. et WM Québec inc. pour la fourniture de sites pour l'élimination des matières résiduelles provenant des arrondissements, pour une durée de trente-six mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020, avec deux possibilités de prolongation de douze mois, pour un montant total estimé à 7 153 539,27 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16362 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.24 1176134005

---

**CG18 0063**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure une entente-cadre d'une durée de cinq ans, avec deux possibilités de prolongation de vingt-quatre mois chacune, avec Logistik Unicorp inc. pour la fourniture de services de gestion vestimentaire intégrée destinés à l'ensemble de la clientèle des services de sécurité publique - Appel d'offres public 17-16249 (2 soum., 1 seul conforme)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 janvier 2018 par sa résolution CE18 0105;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de cinq ans avec deux possibilités de prolongation de vingt-quatre mois chacune, pour la fourniture sur demande de services de gestion vestimentaire intégrée destinés à l'ensemble de la clientèle des services de sécurité publique;
- 3 - d'accorder au seul soumissionnaire conforme Logistik Unicorp inc., le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission pour les groupes 1 et 2, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16249;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.25 1177811002

---

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 20.26 à 20.29 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

---

**CG18 0064**

**Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à Excavation Loïselle inc. pour des travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire et de voirie dans les rues Saint-Patrick et Montmorency, dans l'arrondissement du Sud-Ouest - Dépense totale de 12 169 535,38 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 232005 (5 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 janvier 2018 par sa résolution CE18 0108;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

- 2 - d'autoriser une dépense de 12 169 535,38 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduites d'eau principale et secondaire et de voirie dans les rues Saint-Patrick et Montmorency, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 3 - d'accorder à Excavation Loiselle inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 11 696 216,30 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 232005 ;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidence :** Mme Maria Tutino

20.26 1177231086

---

#### **CG18 0065**

#### **Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Accorder un contrat à Groupe TNT inc. pour la construction du bassin de rétention William d'une capacité de 12 000 m3 dans l'arrondissement du Sud-Ouest - Phase I - Dépense totale de 37 867 796,04 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 5068-EC-308-15 (4 soum.)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 janvier 2018 par sa résolution CE18 0109;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'autoriser une dépense de 37 867 796,04 \$, taxes incluses, pour la construction du bassin de rétention William d'une capacité de 12 000 m3 dans l'arrondissement du Sud-Ouest - Phase I, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 3 - d'accorder à Groupe TNT inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 34 867 796,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5068-EC-308-15;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Le tout, conditionnellement à la levée des avis d'expropriation, tel que convenu entre la Ville de Montréal et CDPQ Infra, à la suite d'une rencontre tenue le 10 janvier 2018.

Adopté à l'unanimité.

20.27 1177526038

---

**CG18 0066****Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats**

**Conclure une entente avec Experts Geoconseil inc. pour les services professionnels d'agents de sécurité, tel que spécifié dans le code de sécurité pour les travaux de construction de la *Loi sur la santé et sécurité du travail* afin de répondre aux besoins des unités de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 3 024 366,22 \$, taxes incluses, pour une période de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020 inclusivement - Appel d'offres public AO17-16231 (4 soum.) / Approuver un projet d'entente à cette fin**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 janvier 2019 par sa résolution CE18 0112;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Experts Geoconseils inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels d'agents de sécurité tel que spécifié dans le code de sécurité pour les travaux de construction de la *Loi sur la santé et sécurité du travail*, pour une somme maximale de 3 024 366,22 \$, taxes incluses, pour une période de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020 inclusivement, conformément aux documents de l'appel d'offres public AO17-16231, et selon les termes et les conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.28 1174346005

---

**CG18 0067**

**Approuver la déclaration de la Ville-hôte (Host City Declaration), l'énoncé de vision de Montréal (Host City Vision Statement), l'accord de Ville-hôte (Host City Agreement) et quatre accords de sites d'entraînement (Training Site Agreement) conditionnellement à la réalisation de certaines conditions (Coupe du monde de la FIFA 2026)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 janvier 2018 par sa résolution CE18 0117;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1 - d'approuver la déclaration de la Ville-hôte (Host City Declaration), l'énoncé de vision de Montréal (Host City Vision Statement), l'accord de Ville-hôte (Host City Agreement) et quatre accords de sites d'entraînement (Training Site Agreement), le tout conditionnellement à ce que toutes et chacune des conditions mentionnées ci-dessous soient réalisées :
  - l'octroi d'une contribution financière et d'une contribution en biens et services, constatée dans une entente signée par les gouvernements fédéral et provincial à la Ville de Montréal jusqu'à hauteur d'une valeur correspondant approximativement à 65 % des coûts liés à l'événement;
  - la signature par la Régie des installations olympiques et par l'Association canadienne de soccer inc. (ACS) de l'accord de stade (Stadium Agreement) relatif à l'utilisation du Stade olympique et des aménagements à y apporter;

- l'obtention de l'accord de l'Impact de Montréal F.C., constaté dans une entente à intervenir entre la Ville de Montréal et l'Association canadienne de soccer inc. (ACS) relatif à l'accord de site d'entraînement (Training Site Agreement) pour l'utilisation du centre Nutrilait et des aménagements à y apporter;
- 2 - d'autoriser la mairesse à signer l'Énoncé de vision de Montréal (Host City Vision Statement) pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 3 - d'autoriser la mairesse et le greffier à signer à signer la déclaration de la Ville-hôte (Host City Declaration) pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.29 1176641006

---

#### **CG18 0068**

**Avis de motion et présentation - Règlement autorisant la démolition, la construction et l'occupation d'un bâtiment à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance situé sur le lot 1 361 710**

#### **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition, la construction et l'occupation d'un bâtiment à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance situé sur le lot 1 361 710 » et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.01 1170603010

---

#### **CG18 0069**

**Avis de motion et présentation - Règlement autorisant un emprunt de 12 600 000 \$ afin de financer la réalisation du programme d'acquisition de terrains**

#### **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 12 600 000 \$ afin de financer la réalisation du programme d'acquisition de terrains » et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.02 1170870001

---

**CG18 0070**

**Avis de motion et présentation - Règlement autorisant un emprunt de 48 400 000 \$ pour le financement des travaux de réfection des bâtiments, aménagements extérieurs et des équipements du parc Jean-Drapeau, dans le cadre du programme de protection de l'actif immobilisé**

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 48 400 000 \$ pour le financement des travaux de réfection des bâtiments, aménagements extérieurs et des équipements du parc Jean-Drapeau, dans le cadre du programme de protection de l'actif immobilisé » et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.03 1172837008

---

**CG18 0071**

**Avis de motion et présentation - Règlement autorisant un emprunt de 2 014 500 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021**

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 2 014 500 \$ pour le financement des coûts afférents à la réalisation d'une partie de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2018-2021 » et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.04 1177666008

---

**CG18 0072**

**AJOUT - Avis de motion et présentation - Règlement modifiant le règlement sur les tarifs de compétence d'agglomération sous la responsabilité du conseil d'agglomération (exercice financier 2018)**

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION**

Avis de motion est donné par M. François Limoges de l'inscription pour adoption à une séance subséquente du conseil d'agglomération du règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2018) » et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation.

41.05 1183843002

---

**CG18 0073**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 19 800 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts (RCG 17-026)**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 17 688 000 \$ pour le financement de travaux sur les intercepteurs de la Ville de Montréal (RCG 17-027)**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 25 260 000 \$ pour le financement de travaux et l'acquisition d'équipements à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte (RCG 17-028)**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 82 000 000 \$ afin de financer les travaux de construction et de renouvellement de conduites principales d'aqueduc (RCG 17-029)**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 10 687 000 \$ afin de financer les travaux de réhabilitation des réservoirs et stations de pompage (RCG 17-030)**

**Adoption - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 18 613 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation, de pérennisation et de sécurisation prévus au programme d'investissement dans les usines d'eau potable (RCG 17-031)**

Vu l'avis de motion donné des règlements suivants à l'assemblée du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 par sa résolution CG17 0568 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation:

Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 19 800 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts (RCG 17-026)

Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 17 688 000 \$ pour le financement de travaux sur les intercepteurs de la Ville de Montréal (RCG 17-027)

Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 25 260 000 \$ pour le financement de travaux et l'acquisition d'équipements à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte (RCG 17-028)

Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 82 000 000 \$ afin de financer les travaux de construction et de renouvellement de conduites principales d'aqueduc (RCG 17-029)

Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 10 687 000 \$ afin de financer les travaux de réhabilitation des réservoirs et stations de pompage (RCG 17-030)

Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 18 613 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation, de pérennisation et de sécurisation prévus au programme d'investissement dans les usines d'eau potable (RCG 17-031)

Attendu qu'une copie des règlements et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée, le coût, le mode de financement et le mode de paiement et de remboursement de ces règlements sont détaillés aux règlements et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2017 par sa résolution CE17 1906;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter les règlements suivants intitulés :

- 1 - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 19 800 000 \$ afin de financer les travaux sur les collecteurs d'égouts (RCG 17-026);
- 2 - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 17 688 000 \$ pour le financement de travaux sur les intercepteurs de la Ville de Montréal (RCG 17-027);
- 3 - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 25 260 000 \$ pour le financement de travaux et l'acquisition d'équipements à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte (RCG 17-028);
- 4 - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 82 000 000 \$ afin de financer les travaux de construction et de renouvellement de conduites principales d'aqueduc (RCG 17-029);
- 5 - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 10 687 000 \$ afin de financer les travaux de réhabilitation des réservoirs et stations de pompage (RCG 17-030);

6 - Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 18 613 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation, de pérennisation et de sécurisation prévus au programme d'investissement dans les usines d'eau potable (RCG 17-031);

sujet à leur approbation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidence :** Mme Maria Tutino

42.01 1171158007

*Règlement RCG 17-026-1  
Règlement RCG 17-027-1  
Règlement RCG 17-028-1  
Règlement RCG 17-029-1  
Règlement RCG 17-030-1  
Règlement RCG 17-031-1*

---

#### **CG18 0074**

**Adoption - Règlement autorisant la démolition du presbytère, la démolition partielle de l'église ainsi que la construction et l'occupation de deux pavillons à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance sur les lots 1 294 882, 1 295 226, 1 295 227, 1 422 882 et 1 422 883**

Vu l'avis de motion donné du Règlement autorisant la démolition du presbytère, la démolition partielle de l'église ainsi que la construction et l'occupation de deux pavillons à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance sur les lots 1 294 882, 1 295 226, 1 295 227, 1 422 882 et 1 422 883 à l'assemblée du conseil d'agglomération du 14 décembre 2017 par sa résolution CG17 0569 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

Attendu qu'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 6 décembre 2017 par sa résolution CE17 1941;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition du presbytère, la démolition partielle de l'église ainsi que la construction et l'occupation de deux pavillons à des fins d'hébergement pour personnes ayant besoin d'aide et d'assistance sur les lots 1 294 882, 1 295 226, 1 295 227, 1 422 882 et 1 422 883 ».

Adopté à l'unanimité.

42.02 1170603007

*Règlement RCG 18-004*

---

**CG18 0075**

**Approuver la nomination de madame Véronique Tremblay, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement de Verdun au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 janvier 2018 par sa résolution CE18 0078;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de nommer Madame Véronique Tremblay, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement de Verdun au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest en remplacement de Monsieur Jean-François Parenteau, maire de l'arrondissement de Verdun.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1176811014

---

**CG18 0076**

**Approuver la nomination madame Émilie Thuillier, mairesse, représentante élue de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de l'organisation de développement économique local, PME-MTL Centre-Ouest, desservant le territoire composé de celui des villes de Côte-Saint-Luc, de Hampstead, de Montréal-Ouest et de Mont-Royal et de celui des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent, à compter de janvier 2018**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 décembre 2017 par sa résolution CE17 1975;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver la nomination de la mairesse d'arrondissement, madame Émilie Thuillier, à titre de représentante élue de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, pour siéger au comité exécutif et au conseil d'administration de l'organisation de développement économique local, PME-MTL Centre-Ouest, desservant le territoire composé de celui des villes de Côte-Saint-Luc, de Hampstead, de Montréal-Ouest et de Mont-Royal et des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent, à compter de janvier 2018.

Adopté à l'unanimité.

51.02 1171388010

---

**CG18 0077**

**Approuver la nomination de monsieur Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement du district Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, à titre de représentant de l'arrondissement du Sud-Ouest au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 20 décembre 2017 par sa résolution CE17 1976;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver la nomination de monsieur Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement du district Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest, à titre de représentant de l'arrondissement au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

51.03 1177010019

---

**CG18 0078**

**Approuver la nomination de monsieur Jonathan Lang, à titre de représentant élu de la Ville de Mont-Royal, pour siéger au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ouest**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 janvier 2018 par sa résolution CE18 0079;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de nommer monsieur Jonathan Lang, à titre de représentant élu de la Ville de Mont-Royal, pour siéger au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ouest, en remplacement de M. Daniel Robert.

Adopté à l'unanimité.

51.04 1176751002

---

**CG18 0079**

**Approuver la nomination de madame Kristine Marsolais, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'Île**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 janvier 2018 par sa résolution CE18 0080;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de nommer madame Kristine Marsolais, conseillère d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'Île.

Adopté à l'unanimité.

51.05 1177169005

---

**CG18 0080**

**Nominations de membres au conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal, et renouvellement, pour un mandat de trois ans, de la nomination de la présidente du comité d'évaluation nouvelles pratiques artistiques/pluridisciplinaire**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 janvier 2018 par sa résolution CE18 0083;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver les nominations de mesdames Jennifer Bourdages, en remplacement de monsieur Harold Faustin, Marie-Christine Lê-Huu, en remplacement de monsieur Philippe Lambert et Sylvie François, à titre de membres du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal, et le renouvellement, pour un mandat de trois ans, de la nomination de madame Marie-Christine Dufour à titre de présidente du comité d'évaluation nouvelles pratiques artistiques/pluridisciplinaire.

Adopté à l'unanimité.

51.06 1177726002

---

**CG18 0081**

**Nomination d'un membre au conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)**

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de nommer madame Maja Vodanovic à titre de membre au conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en remplacement de monsieur Robert Beaudry.

Adopté à l'unanimité.

51.07

---

**CG18 0082**

**Approuver la nomination de madame Magda Popeanu à titre de représentante élue de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce au conseil d'administration de PME MTL centre-ville, organisme du réseau de développement économique local et régional PME MTL**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 janvier 2018 par sa résolution CE18 0120;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de nommer madame Magda Popeanu à titre de représentante élue de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce au conseil d'administration de PME MTL centre-ville, organisme du réseau de développement économique local et régional PME MTL.

Adopté à l'unanimité.

51.08 1173930006

---

**CG18 0083**

**Approuver la nomination de madame Maeva Vilain à titre de représentante élue de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ville, organisme du réseau de développement économique local et régional PME MTL**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 janvier 2018 par sa résolution CE18 0121;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de nommer madame Maeva Vilain à titre de représentante élue de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal au conseil d'administration de PME MTL Centre-Ville.

Adopté à l'unanimité.

51.09 1177239022

---

**CG18 0084**

**Approuver la nomination de madame Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL Est-de-l'île**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 janvier 2018 par sa résolution CE18 0122;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de nommer madame Christine Black, mairesse de l'arrondissement de Montréal-Nord, à titre de représentante de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du PME MTL - Est-de-L'île.

Adopté à l'unanimité.

51.10 1177408005

---

**CG18 0085**

**Approuver la nomination de madame Chantal Rouleau, mairesse de l'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles au sein du conseil d'administration de PME MTL Est-de-l'île**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 17 janvier 2018 par sa résolution CE18 0123;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de nommer la mairesse de l'arrondissement, madame Chantal Rouleau, à titre de représentante de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles au sein du conseil d'administration de PME MTL Est-de-L'île.

Adopté à l'unanimité.

51.11 1174860009

---

À 17 h 32,

Le porte-parole d'assemblée rappelle l'article 20.20.

**CG18 0086**

**Autoriser une dépense additionnelle de 85 232,28 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Innovative Interfaces Canada inc. (CM05 0283) afin de prolonger l'abonnement au produit ENCORE DISCOVERY pour une période de 3 ans, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 942 723,26 \$ à 2 027 955,54 \$, taxes incluses / Approuver et ratifier un projet d'avenant no 3 à cet effet / Accorder et ratifier un contrat de gré à gré à Innovative Interfaces Canada inc. pour l'entretien des composantes et des licences de la suite Millennium supportant la technologie RFID, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2020, pour une somme maximale de 217 461,59 \$, taxes incluses / Approuver le projet de convention à cette fin**

---

Le débat se poursuit.

---

Adopté à la majorité des voix.

**Dissidences :** M. John Belvedere  
M. Alex Bottausci  
Mme Julie Brisebois  
M. Georges Bourelle  
M. Mitchell Brownstein  
M. Robert Coutu  
M. Michel Gibson  
M. Mickey Max Guttman  
Mme Paola Hawa  
M. Beny Masella  
M. Edgar Rouleau  
M. Philippe Roy  
Mme Maria Tutino  
M. William Steinberg  
Mme Christina M. Smith

20.20 1176469004

---

À 17 h 34, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente d'assemblée déclare l'assemblée levée.

---

Manon BARBE  
Présidente d'assemblée

---

Yves SAINDON  
Greffier de la Ville

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

---

Valérie PLANTE  
Mairesse